

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture, NATEA Agriculture, la Vie En Vert, Agricentre Dumas, Jardivert, l'EPLEFPA de Limoges les Vaseix et la SARL Faucher.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à [accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)

## CEREALES A PAILLE

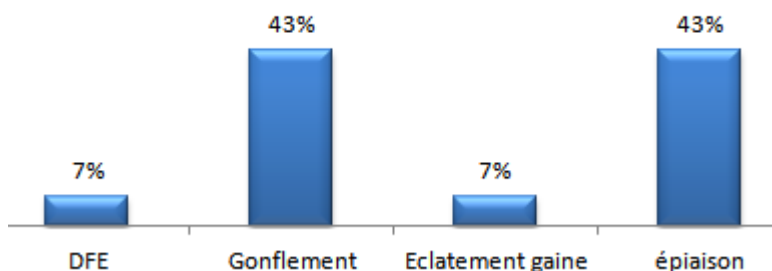
Croissance toujours très lente des plantes en raison de bien faibles températures dont une hausse significative n'est pas attendue avant la fin de semaine. Les parcelles vont continuer à être arrosées copieusement.

32 parcelles de céréales ont fait l'objet d'une observation : 14 blés, 10 orges et 8 triticales.

### Blé tendre d'hiver

#### Phénologie

Stade phénologique des parcelles du réseau



Dép.	Commune	Date de semis	Variété	Stade	Septo F3*	Septo F2*	Septo F1*
19	St mexant	17-oct	Ludwig	Eclatement gaine	40	20	0
19	Perpezac Le Noir	16-nov	Soleiho				
23	Viersat	09-nov	Rustic	Gonflement	1	0	0
23	St Etienne de Fursac	15-oct	Ludwig				
23	Bosmoreau les mines	23-oct	Chevalier	Gonflement	50	10	0
23	Dun le palestel	24-oct	Chevalier	DFE	0	0	0
23	Ahun	25-oct	Pajero	Gonflement	10	10	0
23	Nouzerines	29-oct	Swinggy				
87	Flavignac	10-oct	Apache	Mi-épiaison	80	45	15
87	St Priest Taurion	18-nov	Aubusson	Début épiaison	0	0	0
87	Nexon	19-oct	Apache	Gonflement	100	65	0
87	Aixe Sur Vienne	20-oct	Arezzo				
87	Coussac Bonneval	23-oct	Apache	Début épiaison	0	0	0
87	Fromental	23-oct	Arezzo	Gonflement	30	15	10
87	La Croisille Sur Briance	23-oct	Ludwig				
87	Arnac La poste	24-oct	Soissons				
87	Limoges	24-oct	Ephoros	Gonflement	88	48	0
87	Flavignac	25-oct	Arezzo	Début épiaison	15	15	20
87	Berneuil	26-oct	Ovalo	Mi-épiaison	10	0	0
87	Breuilaufa	29-oct	Apache	Début épiaison	72	64	0

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Grandes Cultures N°25– 28/05/2013 - Page 1 sur 7

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Grandes cultures Limousin 2012-2013 N°25, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET  
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin  
Boulevard des Arcades  
87 060 LIMOGES CEDEX  
[accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)  
05 55 10 37 90

#### REFERENTS FILIERES ET REDACTEURS DU BULLETIN :

Céréales à paille  
Philippe PENICHO  
FREDON Limousin

[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)  
05 55 04 64 54

Colza - Maïs  
Valérie LACORRE  
Chambre Départementale  
d'Agriculture de la Haute-Vienne  
[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)  
05 87 50 40 00

## Septoriose

### Observations du réseau

Cette maladie foliaire est en nette progression en carrés témoins non-traités puisqu'elle est cette semaine signalée sur F1 à 3 reprises et sur F2 dans 65 % des cas.

Les précipitations abondantes de la période ne feront qu'aggraver le phénomène.

### Estimation du risque

Le risque est important sur tous les secteurs y compris l'Est de la Creuse.

### Seuils de nuisibilité

Au stade « dernière feuille pointante », le seuil est atteint si plus de 20 % des feuilles F3 du moment (F4 définitives) présentent des nécroses de septoriose.

Ce seuil peut être remonté à 50 % sur variétés plus résistantes.

Aux stades « dernière feuille étalée » et plus, le seuil est atteint si plus de 20 % des feuilles F3 définitives présentent des nécroses de septoriose.

**Ce seuil** peut être remonté à 50 % sur variétés plus résistantes.

Pour les sensibilités/résistances variétales : cf. BSV Grandes Cultures Limousin n°17 du 02/04/2013, accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/>.

## Rhizoctone

Pas d'évolution concernant cette maladie de la tige qui est notée sur 60 % des parcelles à une fréquence moyenne de 11 %.

## Piétin-verse

Les symptômes sont plus nombreux sur les parcelles qui étaient déjà affectées. Cette situation est normale en fin de cycle.

## Rouille jaune

Toujours présente sur la variété sensible Ephoros à Limoges sur F2 et F3.

L'aspect variétal est déterminant en ce qui concerne la rouille jaune : cf. BSV Grandes Cultures Limousin du 21/05/2013 pour les sensibilités/résistances variétales <http://www.limousin.synagri.com/>

### Seuil de nuisibilité

A partir du stade 1 nœud, le seuil de nuisibilité est atteinte dès l'apparition des premières pustules dans la parcelle.

## Fusariose sp. sur tige

Cette fusariose est toujours signalée sur Apache à Breuilaufa (87).

## Fusarioses des épis

Hormis une parcelle du réseau en Corrèze, le stade floraison ne sera pas atteint avant la semaine prochaine pour les situations les plus précoces.

Les conditions climatiques entourant ce stade ( - 7 jours/ + 7 jours) seront déterminantes en sachant que le risque est réel avec 40 mm de pluies quelques soient les variétés et les itinéraires culturaux de la parcelle.

cf. BSV Grandes Cultures Limousin du 21/05/2013 pour les sensibilités/résistances variétales <http://www.limousin.synagri.com/>.

## Pucerons des épis des céréales

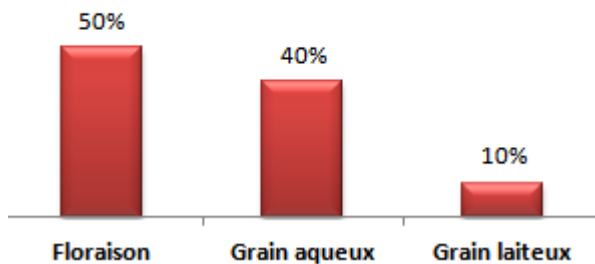
Aucun individu dénombré, la météo leur étant assez défavorable.

Seuil de nuisibilité : Un épi sur deux colonisé.

# Orge d'hiver

## Phénologie

### Stade phénologique des parcelles du réseau



Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade
19	Varetz	20-oct	Laverda	Laiteux
19	Eyburie	25-oct	Himalaya	
23	Nouzerines	8-oct	Salamandre	Fin Floraison
23	Parsac	19-oct	Orjoie	Fin Floraison
23	Tardes	25-oct	Platine	Fin Floraison
23	St Priest la Plaine	25-oct	Himalaya	Fin Floraison
87	Flavignac	04-oct	Platine	Aqueux
87	Mezieres sur Issoire	06-oct	Platine	Aqueux
87	Nexon	09-oct	Himalaya	Aqueux
87	Breuilaufa	13-oct	Tatoo	Aqueux
87	Berneuil	13-oct	Cassia	
87	Limoges	16-oct	Sandra	Début floraison
87	La Croisille s/briance	20-oct	Himalaya	
87	Panzol	23-oct	Himalaya	

Le complexe cryptogamique/physiologique propre à cette culture se manifeste clairement en cette fin de cycle.

### Helminthosporiose

Installée désormais 100 % de toutes les F2 et 80 % des F1 en témoins non protégés. **Le risque est fort.**

### Oïdium et hypersensibilité

En progression également sur les feuilles du haut (60 % des parcelles).

### Rouille naine

Faiblement présente sur 3 parcelles.

### Rhynchosporiose

Occupe la F1 à Mézières-sur-Issoire (87).

### Septoria nodorum

Toujours présente à Limoges et Breuilaufa (87) et nouvellement installée à Parsac (23).

### Ramulariose

Elle est signalée sur 5 des 10 parcelles du réseau : Nouzerines, Parsac, Saint-Priest-La-Plaine, Tardes (23) et Varetz (19).

### Grillures et taches brunes

Elles sont systématiquement notées jusque sur les F1.

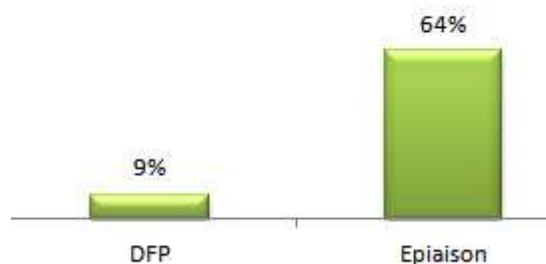
## **Ce Bulletin sera le dernier de la campagne pour la filière Orge d'hiver**

Nous remercions les observateurs de la filière de leur participation, de leur rigueur et promptitude dans la remise des observations.

## Triticale

### Phénologie

#### Stade phénologique des parcelles du réseau



Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade
19	St Hilaire Peyroux	17-oct	Tribeca	
19	Saint Angel	18-oct	Triskell	DFP
19	Montaignac Saint-Hippolyte	20-oct	Trismart	
23	St Chabrais	13-oct	Kéréon	Début épiaison
23	Blessac	13-oct	Grandval	Début épiaison
23	Roches	23-oct	kaulos	Début épiaison
23	Colondannes	30-oct	mel Tribeca /Granval	Mi-épiaison
23	St Sulpice le Guerefois	30-oct	Kéréon	Début épiaison
87	St Laurent s/Gorre	17-oct	Amarillo	
87	La Croisille s/Briance	25-oct	Kortego	
87	Oradour s/ Glane	26-oct	Rotego	
87	St Yrieix la Perche	29-oct	Triskell	Fin épiaison
87	Verneuil S/ Vienne	14-nov	Trimmer	Mi- épiaison

### Oïdium

La situation n'a pas évolué depuis la semaine passée. L'oïdium est toujours abondamment présent sur Triskell à Saint-Yrieix-la-Perche (87) et sur Kaulos à Roches (23).

### Rhynchosporiose

Des analyses ont confirmé la présence de rhynchosporiose (photo ci-contre) alors que nous pensions être en présence de *Microdochium spp.* Les effets sont spectaculaires et les taches sont visibles sur tous les étages supérieurs à Saint-Chabrais (23) et jusque sur la F2 à Colondannes (23).



### Rhizoctone

Fréquence de 15% de tiges atteintes sur Kéréon en Creuse.

### Septoriose

Peu abondante à Saint Angel (19) et à Roches (23).

# MAÏS

Depuis la semaine dernière, quelques semis ont été réalisés dimanche 26 et lundi 27 mai. Les températures basses ralentissent considérablement la croissance, les stades évoluent donc très lentement. Les maïs levés sont très jaunes.

Aujourd'hui, le réseau Limousin compte 12 parcelles :

Département	Commune	Date de semis	Variété	% de plantes touchées					
				Stade	Taupins	Corbeaux	Pucerons	Limaces	Cicadelles
87	PANAZOL	22/04/2013	Riviera						
87	CIEUX	26/04/2013	Anjou 277	3 Feuilles				46%	
87	FLAVIGNAC	05/05/2013	Anjou 277	1 Feuille	0		0	0	
87	CHAMPSAC	06/05/2013	Ronaldinio						
87	GLANDON	06/05/2013	Barsa	1 Feuille	0	0		0	
23	ST CHARAY	06/05/2013	LG 30275	1 Feuille	0	0		Présence	
23	NOTH	06/05/2013	ES Arpège	1 Feuille		15%		30%	
87	NEXON	06/05/2013	Klarens	1 Feuille				0	
87	LA MEYZE	07/05/2013	Anjou 277	1 Feuille	0	0		0	
19	SALON LA TOUR	08/05/2013	Anjou 277						
87	BOISSEUIL	12/05/2013	Prudi	Pointant					
87	LANDOUGE	22/05/2013		Germination					

## Limaces

Observation du réseau : Sur la parcelle de Cieux (87), 46 % des pieds présentent des symptômes d'attaques de limaces, 30 % à Noth (23), et une simple présence de dégâts à Saint Charay (23).

Période de risque : De la levée au stade 5 à 6 feuilles

Seuil de nuisibilité : De 5 à 10 limaces par m<sup>2</sup> pour la culture du maïs (piègeage bâche) : Disposez 3 ou 4 bâches noires carrées de 50 cm de côté sur le sol mouillé en calant les angles avec des pierres. Relevez les pièges tous les jours et observez le nombre de limaces collées sous la bâche.

Symptômes : Perte de pieds ou dessèchement des feuilles.

Evaluation du risque : **Les conditions sont très favorables à l'activité des limaces.**

Sur certaines parcelles, où le maïs n'est pas levé, bien surveiller le risque limaces et vérifier l'état des graines.

## Taupin

Observation du réseau

En fonction des choix de protection au semis, des dégâts peuvent être visibles.

Sur le réseau, on ne nous signale pas de dégâts de taupins (néanmoins, la majorité des parcelles du réseau disposent d'une protection de semence).

Période de risque : De la germination au stade 8 à 10 feuilles

Symptômes : Perte de pieds ou dessèchement des feuilles

Situations les plus propice aux attaques de taupins

- Sol riche en matière organique,
- Prairies longue durée fournissant une nourriture constante et une humidité du sol,
- Semis profond,
- Semis précoce,
- Humidité après le semis,
- Mulch en dégradation à la surface du sol.

Evaluation du risque : Risque élevé avec ces conditions climatiques froides et humides (les maïs sont peu poussant).

### Corneilles et corbeaux

Des pertes de pieds dues aux corbeaux nous sont signalées : sur la parcelle de Noth (23) avec 15 % de pertes et sur deux parcelles flottantes, Ahun (23) et Verneuil (87).

**Les fontes de semis (pourriture du grain sans germination ou germination puis arrêt brusque de la croissance, avec pourriture de l'extrémité des racines se généralisant à l'ensemble de la plantule qui meurt) risquent d'être importantes avec des sols humides et des températures faibles.**

#### **INFORMATION REGLEMENTAIRE : Obligation d'installation de déflecteurs sur tous les semoirs de maïs monograine pneumatique à distribution par dépression, à partir du 1er janvier 2011**

Afin de limiter les émissions de poussières issues de semences enrobées, l'arrêté ministériel du 13 avril 2010 **modifie la réglementation sur les conditions d'enrobage et d'utilisation des semences traitées par des produits phytopharmaceutiques** en imposant l'installation d'un déflecteur sur les semoirs à maïs de type monograine pneumatique à distribution par dépression. Le déflecteur doit être installé à la sortie de la tuyère du semoir de façon à diriger le flux d'air vers le sol, et à une hauteur recommandée comprise entre 20 et 30 cm du sol.

Cette disposition qui s'appliquait pour les semences enrobées avec un produit insecticide, a été étendue **à l'ensemble des semences de maïs enrobées, quelle que soit la fonction du produit phytopharmaceutique d'enrobage, à compter du 1er janvier 2011.**

En outre cet arrêté impose des précautions afin d'éviter l'entraînement de poussières d'une part, lors des manipulations des graines, et d'autre part, lors du semis proprement dit, quel que soit le type de semoir. Dans le cas où l'on utilise un semoir monograine pneumatique à distribution par dépression, le semis ne peut se faire que si la force du vent est inférieure ou égale à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h) au niveau du sol.

## A RETENIR

### MAIS

**Limaces** : Restez très vigilants sur les parcelles en cours de levée, risque très élevé aux vues des conditions climatiques

**Corvidés** : Vigilance en zones à risques.

### BLE TENDRE D'HIVER

**Fusariose des épis** : Risque climatique certain.

**Septoriose** : Présence forte, confirmation du risque annoncé

### **EMBALLAGES VIDES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES (EVPP) : COLLECTE DU 4 AU 6 JUIN 2013 EN LIMOUSIN**

Vous pourrez déposer vos Emballages Vides de Produits Phytosanitaires dans une centaine de sites de collecte des coopératives et négoce de la région, participant à l'opération.

La collecte concerne les bidons, les fûts et les boîtes & sacs vides.

Conformément aux bonnes pratiques, il est demandé de rincer et d'égoutter correctement les bidons vides lors de la préparation du traitement phytosanitaire.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter votre distributeur.

*Information de Coop de France Limousin*

## **PROCHAIN BULLETIN 04 JUIN 2013**



*Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto*

*N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.*